



COMITE DEPARTEMENTAL RHONE

Réunion du Comité Directeur du 5 mars 2014 8 Bis Rue Thévenet 69004 LYON

La séance est déclarée ouverte à 19 h 15 par le Président adjoint du CD, Marc PETIT.
Le secrétariat est tenu par Sylvie HUSSON.

1) Feuille de présence – quorum

Présents : Alain PECHEREAU (**AP**), Président ; Marc PETIT (**MP**), Président Adjoint ; Gilbert LORI (**GL**), vice-président ; Christian NEYROUD (**CN**), Vice président ; Sylvie HUSSON (**SH**), Secrétaire ; Yvon BOISSIER (**YB**) ; Anne-Edith CURE (**AEC**) ; Nicolas DEPELCHIN (**ND**) ; Catherine LAFONT (**CL**) ; Alain LAVOCAT (**AL**) ; Alain RUET (**AR**) ; Serge SANCHEZ (**SS**) ; Henri FANTON (**HF**) ;

Excusés : Gilbert MELKONIAN (**GM**) ; Maud PERRAUD (**MP**), Ghislaine DELBARRE (**GD**), Secrétaire adjointe ; Claire AUNIER (**CA**) ; Robert GAUTHIER (**RG**) ; Eric SIMON (**ES**), Anne STUCKENS (**AS**) ; Didier SAINT-AVIT (**DSA**) ; Laurent RAISIN-DADRE (**LRD**) ; Alain CHERIAUX (**AC**) ; Jérôme THIEBAUD (**JT**) ; Daniel VASSAL (**DV**).

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Marc PETIT ouvre la séance à 19 h 15 et demande aux membres du Comité Directeur leur accord pour ajouter 3 points à l'ordre du jour :

- Matériel
- AG comité inter-régional RABA à Voiron
- Ag nationale 2015 - Visite du centre

L'ensemble du Comité autorise cette modification d'ordre du jour. Ces points seront donc discutés en fin de réunion.

MP souhaite la bienvenue à Henri Fanton, nouveau président de la commission audio-visuelle.

2) Assurances

- **Responsabilité civile des dirigeants**

Actuellement le Comité Départemental n'est pas assuré en responsabilité civile pour ses dirigeants. Cette assurance coûterait 250 € par an.

Vote : accordé à l'unanimité

- **Matériel**

Le matériel appartenant au CoDep n'est pas assuré (portable du trésorier, les GoPros, le vidéo projecteur, les pas de tirs,.....)

Alain Ruet fera une liste du matériel récent, puis Alain Pechereau prendra contact avec le Cabinet Lafont, pour assurer ce matériel.

Ce point est voté à l'unanimité.

- **Mobil Sub**

Ce contrat prévoit d'assurer "tous risques" les véhicules personnels, lors de déplacements fédéraux, pour 9.45 € par voiture et par an, mais il faut assurer au minimum 5 véhicules.

Ces véhicules seraient ceux des : Présidents, Présidents Adjoints, Trésorier, Secrétaire et présidents de commissions.

Il est nécessaire de se renseigner afin de savoir si cette assurance fonctionne si le véhicule tracte une remorque.

Vote : accordé à l'unanimité.

Question : Les commissions pourraient-elles bénéficier de cette assurance, en prévoyant cette cotisation dans le budget de la commission.

Vote : accordé à l'unanimité

3) **Dons aux associations**

Il est possible de ne pas demander le remboursement des frais de déplacements, et considérer que c'est un don fait au CoDep. Ce don peut être déduit des impôts.

Cette procédure est très bien expliquée sur le site de la FFESSM.

Le Comité RABA l'a mise en application.

Marc PETIT se renseigne

Vote : accordé à l'unanimité

4) **Site internet**

Le site de la CTD doit être rapatrié sur le site du Codep. Serge Sanchez doit garder toutes les fonctionnalités qu'il a aujourd'hui sur son site. Il fera la liste à Nicolas Depelchin. Ce dernier doit rencontrer le prestataire la semaine prochaine.

Vote : accordé à l'unanimité

5) **Chamatos**

Alain Ruet rappelle le principe de "Chamatos". Des exposants viennent présenter leur matériel et permettent les essais. Il n'y a pas de vente sur place, simplement des prises de contacts avec des vendeurs. Ces journées sont organisées par plusieurs personnes dont Lionel Audouy,

Cette année, cette manifestation se déroulera les 31 mai et 1er juin (Pont de l'Ascension). Les commissions pourraient présenter leur activité sur une journée,

Chaque commission doit proposer son activité avant fin avril à **chamatos69@gmail.com**, être bien explicite dans l'objet du mail, nommer un référent. Si une commission a un problème de bénévoles (ou autres), son référent peut préparer au moins un visuel afin d'avoir une vue sur toutes les activités.

6) **Plongée Sportive en Piscine**

Un meeting serait organisé à la piscine de la Doua le 18 mai prochain.

Est-ce que le CoDep s'implique ?

Alain Lavocat voit régulièrement le responsable de cette manifestation et lui rappelle de nous contacter.

7) **CNDS**

L'an passé le CoDep a demandé 6000 € et a obtenu 2000 €

Il faut présenter un projet de comité : formation (bilan) et projet Championnats, des actions de promotion développement.

Les actions exceptionnelles peuvent également être présenter : achat de matériel (enfants), Chamatos et AG nationale à Lyon.

8) Sorties techniques

La sortie de Février a provoqué un déficit d'environ 800 à 850 €

Serge Sanchez a trouvé un autre logement plus confortable que l'UFCV, mais aussi plus cher. Il négociera pour les tarifs.

9) Financement pour les champions des championnats départementaux

Le CoDep prend en charge les champions du département pour aller aux championnats régionaux.

Marc Petit propose que les commissions aient une enveloppe budgétaire. Chaque responsable de commission définit son besoin et en est responsable.

10) Matériel

- **Alain Ruet** a fini de saisir l'ensemble des éléments. Il a des interrogations : il peut mettre sur le site internet la liste pour préciser où est le matériel (en liste privée), il peut également faire une liste restreinte pour les clubs.

AR a fait une liste de matériel par commission ; chaque commission devra la vérifier et indiquer les restrictions éventuelles, masquer un élément qu'elle ne veut pas prêter à tout le monde (exemple : si un matériel nécessite une manipulation particulière).

AR a créé une adresse mail : codep69.matos@gmail.com

Pour le matériel, c'est la seule adresse à employer.

Il reste du matériel dans la cave.

La tonneleuse (pour nettoyer l'intérieur des blocs) est mise en location, mais personne ne s'en sert. Elle pourrait être simplement prêtée contre un chèque de caution.

- **Nicolas Depelchin** avait acheté du matériel installé à la fosse de Meyzieu. Les clubs d'apnée qui utilisent la fosse, se servent de ce matériel. Ce matériel commence à s'user.

ND propose que ce matériel soit renouvelé au fur et à mesure et soit pris en charge par le Codep. Cela deviendrait du matériel fédéral.

Lors de l'AG de la Ligue, il a appris que Codep 38 a acheté des caméras, et un téléviseur pour retransmettre ce qui se passe sous l'eau. Ce matériel a coûté 4500 €.

Henri Fanton contacte Thierry Helme.

11) Assemblée Générale RABA 2014

Un co-voiturage est assuré ; le rendez-vous est prévu le 8 mars à 7 h à l'Aquarium.

12) Assemblée Générale Nationale 2014

Marc Petit, Catherine Lafond, Christian Neyroud, Anne-Edith Curé, Henri Fanton, et Sylvie Husson descendent à l'AGN. Alain Pechereau les rejoindra le samedi soir jusqu'au dimanche.

Les chambres et les repas seront réservés :

Christian : nuits : vendredi et samedi

3 repas

Marc : nuits samedi

3 repas

Catherine : nuits samedi

3 repas

Sylvie : nuits : vendredi et samedi

3 repas

Henri : nuits : vendredi et samedi

3 repas

Alain : nuit samedi

3 repas

Un co-voiturage sera mis en place, avec un départ le vendredi 4 avril à 17 h.

2 voitures sont nécessaires. Une voiture partira vraisemblablement à 16 h (Marc, Catherine, Sylvie, Anne-Edith)

Alain P profitera du co-voiturage pour rentrer sur Lyon.

13) Organisation de l'Assemblée Générale Nationale 2015

Pour le comité de Pilotage, une visite du centre des congrès est prévue le 3 avril à 12 h 30. Le rendez-vous est donné à l'entrée, devant l'ours (en face de la passerelle toute neuve sur le Rhône).

14) Tour de table – questions diverses

- ND : 1 champion RABA : Olivier Elu :
- AEC : 1 nouveau MEF1 : David Morlet.
- CN Laurent Chevallier a battu tous les records nationaux ; bien qu'il soit vétéran il a battu les séniors.

L'ordre du jour étant épuisé et les membres du Comité n'ayant plus de question, la séance est levée par le Président **AP**

Le Secrétaire de séance
Sylvie HUSSON

Le Président
Alain PECHEREAU